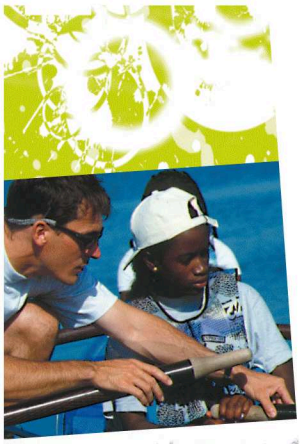
POLE DE PRE-QUALIFICATION

PÔLE D'ACCES A LA QUALIFICATION AUX METIERS DE L'ANIMATION SPORTIVE

Cette pré qualification dans le secteur du sport et des loisirs sportifs doit vous permettre de valider votre projet professionnel et vous préparer à une entrée dans un cursus qualifiant (exemple BPJEPS activités nautiques).













Objectif du pôle :
Sensibiliser à l'ensemble des connaissances et compétences liées à l'animation et à l'encadrement des activités sportives,

Découvrir les notions générales dans les domaines de la pédagogie et de la sécurité, dans le but de mettre en œuvre des animations sportives,

Atteindre le niveau technique et pédagogique nécessaire à l'entrée en formation qualifiante dans les domaines du sport et de l'activité sportive visée, **en validant des formations fédérales, le BAFA et éventuellement les permis bateau,**

Connaître l'environnement professionnel, valider votre projet et préparer votre poursuite en cursus qualifiant.

Conditions d'entrée :
Etre âgés de 16 à 25 ans,
Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 6 mois,
Faire preuve d'une réelle motivation pour l'Encadrement des activités sportives et avoir une première expérience dans l'animation,
Avoir une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale,
Etre en bonne condition physique et pratiquer une ou plusieurs activités sportives au sein de club sportif.

Contenus :
Connaissance et pédagogie des Activités Physiques et Sportives (APS),
Perfectionnement technique,
Mise à niveau des connaissances générales en relation avec le métier,
Animation, communication, connaissance et accueil des publics,
Approche de la sécurité et de la gestion du matériel,
Travail sur le projet professionnel et les techniques de recherche d'emploi.

Durée :
La formation se déroule à temps plein sur 5 mois, à raison de :
400 heures (en moyenne) en Centre de Formation,
210 heures (en moyenne) en entreprise : Collectivités Territoriales, Centres de Loisirs Sportifs, Centres de Vacances, Clubs Sportifs ...

Procédures d'entrée dans le pôle d'accès à la qualification :
Une entrée en 3 étapes :
Remplir le dossier de préinscription joint et le retourner le plus tôt possible.
S'adresser à votre structure d'accueil (Mission Locale, Permanence d'Accueil Information et d'Orientation -PAIO-) de votre lieu de domicile pour l'étude de votre projet de formation.

Réussir un bilan/sélection mis en place par l'Institut de Formation permettant un premier positionnement.

Financement de la formation :
La formation est prise en charge. Le financement de votre formation est assuré par la Région île de France avec le soutien du Fonds Social Européen.

www.sports-nautiques.fr / 01.30.32.93.90